Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370191
Centre d'intérêt: 430

Pelletier, Guy.

Des garderies, des garderies-- : la population québécoise face à un réseau universel et gratuit de garderies: une enquête sociologique / Guy Pelletier. -- Montréal : Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, d.l. 1982.
ix, 81 p. ; 21 cm.

Bibliogr.: p. [45]-54.

ISBN 2-920298-05-4

Cote Dewey: 362.712'09714/P388d Cote LC: HV/851

Descripteur(s): *Garderie *Petite enfance *Action gouvernementale *Opinion publique *Attitude du public *Préscolaire (Niveau)

L'étude, menée auprès de l'ensemble de la population québécoise, a pour but d'identifier l'intérêt manifesté face à l'instauration d'un réseau universel et gratuit de garderies. Il n'existe pas de mesure factuelle récente des besoins de garde au Québec; cependant les estimations relatives au nombre d'enfants de moins de six ans nécessitant régulièrement des services de garde varient entre 150 000 et 200 000. Or, pour répondre à ces besoins, il n'existe pas de garderies réellement publiques. L'enquête vise justement à mesurer l'appui de la population à un projet social de création de telles garderies.

L'échantillon de la présente recherche a été constitué par le Centre de sondage de l'Université de Montréal. La cueillette des données a été menée en avril 1981, à partir d'interviews téléphoniques auprès de 2 016 Québécois âgés de 18 ans et plus, sélectionnés selon une méthode de génération aléatoire de numéros de téléphone, complétée d'une grille de sélection. Cette approche permet de rejoindre presque tous les ménages qui ont le téléphone, qu'ils soient ou non inscrits dans l'annuaire téléphonique. L'erreur d'échantillonnage maximale est de 2,4% (au niveau de confiance de 95%).

Les résultats révèlent que la grande majorité de la population québécoise est favorable à l'existence d'un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous. De plus, il ne fait aucun doute qu'un tel réseau répondra à des besoins importants et que la réponse à certains de ces besoins est urgente. Toutefois, au-delà même de l'acuité du problème des garderies, il y a tout un questionnement collectif à réaliser au Québec en regard de la famille, de la petite enfance et des différents modes de garde. Notamment, quels rôles devrait jouer l'Etat à l'égard de l'institution familiale des années '80?

Type de document: r
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8370191

Guy Pelletier

Des garderies, des garderies...

E D U Q 8370191

DES GARDERIES,

DES GARDERIES...

DES GARDERIES, DES GARDERIES...

La population québécoise face à un réseau universel et gratuit de garderies: une enquête sociologique

Guy PELLETIER

Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal

Conception graphique de la
page couverture: M. Pierre Zwoliwski

Production: Direction des Communications
Université de Montréal

Ce rapport a été publié grâce à une
subvention du Fonds FCAC pour l'aide
et le soutien à la recherche.

ISBN 2-920298-05-4
Dépôt légal; 3ième trimestre 1982
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

"L'éducation pré-scolaire ne doit pas être réservée à un groupe d'enfants privilégiés... Elle devrait être gratuite et accessible à tous les enfants..."

Rapport Parent T.2 p. 79, 1964

Table des matières

	Page
Présentation	viii
Chapitre premier - Une place au soleil pour les garderies	1
1. Faire garder son enfant	2
2. Un réseau universel et gratuit	5
Chapitre II - Echantillonnage et échantillon	9
1. L'échantillonnage	10
2. Description de l'échantillon	11
3. Les faits saillants	13
Chapitre III - Les résultats de l'enquête	14
1. La question utilisée	15
2. Les premières analyses	17
3. L'analyse par sous-groupes	23
4. Une question d'âge	25
5. De scolarité et de statut socio-économique	27
6. Quelques autres analyses	30
7. Les faits saillants	31
Chapitre IV - Question et questions	32
1. Garderies et accès au marché du travail pour la femme	33
2. Garderies et choix politique	36
3. Les faits saillants	39

Conclusion 41

Quelques publications sur le sujet 44

Appendice A - Rapport d'échantillonnage et résultats de la cueillette 55

Appendice B - Analyse de fréquences sur les variables socio-démographiques 67

Appendice C - Analyse de fréquences sur la variable dépendante et analyse par sous-groupes. 74

Présentation

A l'automne 1981, je publiais dans Le Devoir un article[1] révélant des extraits d'une étude de modeste envergure réalisée auprès de l'ensemble de la population québécoise, dans le but d'identifier l'intérêt que manifestait cette dernière face à l'instauration d'un réseau universel et gratuit de garderies.

Plusieurs demandes d'informations complémentaires suivirent la publication de cet article. Malheureusement, il me fut impossible d'y répondre avec la célérité que j'aurais souhaitée, compte tenu qu'à la même époque, je réalisais avec un collègue une étude sur un autre sujet[2]. Entre-temps, certains des résultats publiés dans Le Devoir furent repris par d'autres médias et de nouvelles tranches du rapport parurent dans Le Soleil (12 décembre 1981) et dans La Gazette des Femmes (février 1982). L'ensemble de ces articles suscita une nouvelle avalanche de demandes.

---

[1] "Les garderies: 67% des québécois favorisent un réseau universel et gratuit", Le Devoir, 20 octobre 1981.

[2] Pelletier, G., Lessard, C. (1982). La population québécoise face à la restructuration scolaire. Montréal: Gudrin, 214 pp.

C'est en tenant compte de ces différentes demandes émanant autant de milieux universitaires que d'organismes gouvernementaux et communautaires que fut préparé le présent rapport.

Guy Pelletier

Septembre 1982

Chapitre premier

Une place au soleil pour des garderies...

1. Faire garder son enfant

Faire garder son enfant est un problème auquel de plus en plus de Québécois sont confrontés. Faire garder ses enfants, c'est souvent un problème encore plus ardu. Nous possédons actuellement peu d'informations récentes et fiables sur l'ampleur réelle des besoins de garde au Québec. La dernière enquête d'envergure sur le sujet date de 1975 et utilise des données recueillies l'année précédente[1]. De secondes études comme celle de François Camirand[2] tentent d'établir les besoins de garde à partir de modèles mathématiques et des projections démographiques, qui, par ailleurs, ne manquent pas d'être critiqués[3].

En réalité, sauf erreur, nous n'avons pas actuellement[4] en main des informations fiables sur les besoins véritables de garde au Québec, tel que pourrait nous le fournir une enquête sociologique d'envergure auprès de l'ensemble de la population québécoise. Il serait plus que pertinent que des enquêtes telles que La garde de jour

[1] Étude sur les services de garde au Québec. Division des Études et Enquêtes. Janvier 1975, 107 pages.

[2] Camirand, François (1977). Critères déterminant la demande de garde. Direction de la Recherche et de la Statistique. M.A.S.

[3] Voir à ce sujet DOSSIER GARDERIE. C.S.N.-C.E.Q., p. 16 et ss.

[4] Au printemps 1982.

des enfants d'âge préscolaire dans la région 6C de Bélanger et Leduc (1977) ou Sondage relatif aux besoins de la petite enfance sur le territoire du Montréal métropolitain de Petit et Renaud (1976) soient réalisées auprès de l'ensemble de la population québécoise.

Pour l'instant, à défaut d'une mesure factuelle des besoins de garde au Québec, les chiffres les plus couramment utilisés lorsqu'on tente d'établir une estimation de ces besoins, sont, à la suite de la publication du Rapport du comité interministériel sur les services d'accueil à la petite enfance (1978), ceux de François Camirand. Selon ce dernier, en 1978, le nombre d'enfants de moins de 6 ans nécessitant régulièrement des services de garde était de 150 000. Ce nombre représente 26% de tous les enfants québécois âgés de 0-5 ans. Or, non seulement ce chiffre est considéré comme conservateur parce qu'il traduit des "équivalents plein temps", mais de plus, cette catégorie d'âge serait en croissance au Québec au moins jusqu'à la fin de la présente décennie. Parallèlement, il y aura de plus en plus de parents de jeunes enfants qui travailleront à l'extérieur du domicile familial. En effet, suivant Statistique Canada, le taux d'activité des mères ayant des jeunes enfants est passé de 14% en 1967 à 40% au seuil des années 80. En réalité, 150 000 enfants, c'est, dans le Québec économique d'aujourd'hui, un chiffre bien conservateur. De fait, les plus récentes analyses[1] estiment

---

[1] Bonenfant, Claire. "Garderies: une goutte d'eau dans l'océan". Le Devoir, 22 juin 1982.

plutôt à 200 000 le nombre d'enfants de moins de six ans nécessitant régulièrement des service. de garde.

Pour répondre à ces besoins, il n'existe pas de garderies réellement publiques. La garde des enfants au Québec est laissée à l'entreprise privée, qu'elle soit à vocation communautaire ou à vocation lucrative. L'on estimait la capacité des garderies au mois de juin 1982 aux environs de 23 000 places[1] et de la garde en milieu familial à 894 places. Compte tenu que ces institutions doivent respecter des normes minimales édictées par l'Office des services de garde, on peut présumer que la petite enfance qui utilise ces services bénéficie de conditions de garde acceptables et susceptibles de favoriser son épanouissement. Toutefois, très peu d'enfants ont accès aux garderies et la grande majorité des enfants ayant besoin des services de garde, soit 89%, sont, suivant l'expression laconique du Comité interministériel sur les services d'accueil à la petite enfance (1978), "gardés dans des conditions peu connues et non-contrôlées". En d'autres termes, il y a au moins 175 000 enfants québécois de 0-5 ans, soit près du tiers de tous les enfants de cette catégorie d'âge, dont on sait actuellement peu de chose quant à leurs véritables conditions de garde.

---

[1] Il faut savoir qu'il s'agit, ici, du nombre de "places au permis". Or, le nombre de places au permis est souvent supérieur à l'occupation réelle. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène: la capacité d'accueil réelle d'une garderie peut être bien inférieure à celle du permis octroyée, les actuelles règles budgétaires de l'Office des services de garde, et...

Il y aurait certainement lieu de se demander si l'État, au nom de la responsabilité collective qu'il détient en matière d'éducation et de protection des droits des citoyens, et particulièrement des enfants, ne manque pas d'une certaine initiative dans ce dossier.

Chose certaine, le problème de la garde des enfants au Québec prend chaque jour de plus en plus d'acuité et malgré les différentes formes de services de garde qui se développent (garderies, garde en milieu familial, haltes-garderies, etc...), nous en sommes encore à l'époque d'une certaine noirceur...

2. Un réseau universel et gratuit

Dans une intéressante étude sociologique parue récemment, les auteurs[1] révélaient, suite à une enquête réalisée dans la région métropolitaine de Montréal, que les modalités de subventions actuelles des garderies faisaient en sorte que ces dernières n'étaient, tout compte fait, économiquement accessibles qu'aux familles à haut revenu ou qu'aux familles monoparentales à très faible revenu. Les premières, parce que la part du budget familial consacrée au besoin de garde des enfants est inférieure à 20%, et que, de plus, elles profitent davantage de la déduction fiscale des frais de garde que les autres familles; les secondes,

---

[1] Lasvergnas-Grémy, I., Lalonde-Gratton, M., Bellavance, G. (1981). Travailler juste pour payer la garderie. Regroupement des garderies de la région 6C, 139 pp.

parce que la subvention directe de l'Etat (appelée Plan Bacon) défraie en majeure partie les coûts du service de garde. Dans ce contexte, la garderie est un luxe pour la famille biparentale de classe moyenne. En effet, chez cette dernière, plus souvent qu'autrement, lorsque les deux conjoints travaillent, le deuxième salaire ne vient que défrayer les coûts de la garderie.

En conséquence, l'accessibilité à des services de garde est non seulement limitée aux jeunes enfants par la rareté de l'existence même du service, mais de plus, les coûts élevés de ce dernier ne le rendent accessible qu'aux ménages situés aux deux extrémités du continuum de l'échelle des revenus. Nous sommes donc en présence d'une situation porteuse d'injustice sociale.

Pour suppléer à la situation de manque de justice distributive à l'égard de l'ensemble des jeunes enfants québécois qui ne peuvent pas tous, pour des raisons géographiques, économiques ou autres, bénéficier dès leur jeune âge de service d'éducation et de garde de qualité, de nombreux agents sociaux demandent depuis plusieurs années l'instauration d'un réseau de garderies de qualité, gratuites et accessibles à tous.

Au cours de ces dernières années, ce projet social a suscité une adhésion de plus en plus importante des différents milieux. De fait, avec un peu de perspective temporelle, la trame socio-historique que vivent actuellement les garderies est en quelque sorte la réplique des événements qui ont amené, il y a quelques décennies au Québec, le débat

autour de la question de l'accès à des écoles et à une éducation de qualité, gratuite et accessible à tous. À cet effet, soulignons qu'il y aura bientôt vingt ans, la Commission Parent déclarait:

> L'éducation pré-scolaire ne doit pas être réservée à un groupe d'enfants privilégiés. Elle doit être largement ouverte à toutes les familles qui désirent bénéficier de ce service, quel que soit leur milieu social... Elle devrait être gratuite et accessible à tous les enfants..."
> (Rapport Parent, T.2, p. 79, 1964).

Curieusement, l'Office des services de garde à l'enfance dans son premier Rapport annuel (1980-81) formulait des réserves autant face à l'accessibilité des services de garde en garderie, qu'à leur gratuité:

> L'Office ne croit pas qu'il faille s'orienter dans les prochaines années vers un réseau universel et gratuit de garderies...".
> (p. 22).

Enfin, au moment où nous écrivons ces lignes, quelques 179 nouveaux projets de garderies représentant près de 7 888 places ne peuvent s'actualiser, faute d'autorisation, malgré qu'ils aient réussi à franchir la filière administrative conduisant à l'obtention du permis. De fait, paradoxalement, depuis l'intervention gouvernementale dans ce dossier, le développement des garderies, et particulièrement celles à but non-lucratif, apparaît sérieusement hypothéqué. En effet, au début des années 1970, il était plus facile pour des parents de constituer une corporation et de mettre sur pied une garderie qu'il ne l'est

actuellement, dix ans plus tard, et après la promulgation de la Loi sur les services de garde à l'enfance dont l'un des objectifs était de "promouvoir un développement harmonieux des services de garde". (Art. 68).

L'intérêt pour un système de garderies gratuites et accessibles à tous est-il toujours aussi vif au sein de la population québécoise? C'est ce que la présente enquête a cherché à savoir.

Chapitre II

Échantillonnage et échantillon

1. L'échantillonnage

L'échantillon de la présente recherche a été constitué par le Centre de sondage de l'Université de Montréal[1]. La cueillette des données a été réalisée du 14 au 28 avril 1981 par interview téléphonique auprès de 2 016 québécois âgés de 18 ans et plus, sélectionnés selon une méthode de génération aléatoire de numéros de téléphone, complétée d'une grille de sélection. Cette approche permet de rejoindre presque tous les ménages québécois qui ont le téléphone, qu'ils soient ou non inscrits dans l'annuaire téléphonique.

L'erreur d'échantillonnage maximale est de 2,4% (au niveau de confiance de 95,0%). Toutefois, par rapport au recensement de 1976, l'échantillon présente quelques légères distorsions en regard du sexe, de la langue maternelle et de l'âge des sujets. En effet, le taux de réponse des femmes est légèrement plus élevé (+ 2,1%) qu'il devrait l'être suivant le recensement de 1976, alors que les hommes sont légèrement sous-représentés (- 2,1%). De même, le taux de réponse des francophones est, dans l'ensemble, plus élevé (+ 4,5%) que celui des anglophones

[1] SONDAGE OMNIBUS UNIVERSITAIRE, printemps 1981. Le lecteur intéressé à obtenir plus d'information sur l'échantillonnage de ce sondage est invité à consulter le rapport d'échantillonnage de Monsieur Guy TRUDEL présenté en appendice A.

(- 4,25%). Enfin, la catégorie des sujets âgés de 25-34 ans est légèrement sur-représentée (+ 2,3%), alors que celle des 65 ans et plus serait légèrement sous-représentée (- 2,1%).

Nous n'avons pas corrigé ces distorsions pour diverses raisons. Premièrement, parce que, dans l'ensemble, ces distorsions sont finalement assez mineures compte tenu de la marge d'erreur que nous accordons. Deuxièmement, les données du recensement de 1976 datent quelque peu et nécessitent certainement quelques corrections. Enfin, après vérification, les implications sur les questions utilisées sont négligeables.

2. Description de l'échantillon

L'échantillon est composé de 2 016 sujets résidant au Québec, et âgés de 18 ans et plus. Les femmes constituent 54% de l'échantillon alors que la représentativité masculine est de 46%. La moyenne d'âge est de 40 ans et sa distribution est la suivante: 20% des sujets ont entre 18 et 24 ans; 2.% entre 25 et 34 ans; 18% entre 35 et 44 ans; 16% entre 45 et 54 ans; 10% entre 55 et 64 ans; et enfin 9% auraient 65 ans et plus. Dans 85% des cas, la langue maternelle[1] des sujets est le français, alors que pour 9% d'entre eux, c'est l'anglais et, enfin, un dernier 6% seraient de différentes origines linguistiques. Toutefois, la langue d'usage actuelle, c'est-à-dire celle la plus souvent parlée

---

[1] Première langue apprise et encore comprise.

au sein de la famille, serait, dans 87% des cas le français, dans 11% l'anglais et, finalement, d'autres langues pour 2% des sujets.

La majorité des sujets, soit 89%, se déclarent d'origine confessionnelle catholique romaine, alors que 5% seraient de confession protestante, 3% de diverses confessions et, enfin, 3% des sujets d'aucune origine religieuse. Chez les sujets indiquant une origine confessionnelle, la fréquence d'assistance à des cérémonies religieuses est la suivante: 2% des sujets auraient une pratique quotidienne, 36% et 11% une pratique hebdomadaire et mensuelle, enfin, 36% ne pratiqueraient que rarement leur religion, alors que 15% n'assisteraient jamais à des cérémonies religieuses.

Au niveau de la scolarité, 17% des sujets auraient 7 années d'étude ou moins, 33% entre 8 et 11 ans, 38% entre 12 et 15 ans et 12% déclarent avoir 16 ans et plus de scolarité. La moyenne de scolarisation des adultes au Québec se situerait, suivant ces résultats, aux environs de 11 ans d'étude.

Au moment du sondage, 48% des sujets occupaient un emploi à temps complet, 10% un emploi à temps partiel, 6% étaient en chômage, 6% aux études, 8% à leur retraite, 20% s'occupaient des travaux domestiques et 2% étaient retenus au domicile pour différentes raisons. Parmi les sujets oeuvrant sur le marché du travail, 35% occupaient des postes de gérance, de cols blancs ou d'employés de bureau, 30% avaient des emplois d'ouvriers spécialisés, 17% des emplois non-spécialisés, 11% étaient des

semi-professionnels et, finalement, 7% étaient des professionnels et administrateurs. Le revenu annuel moyen des sujets au travail se situait, avant déductions, aux environs de 14 000$, alors que le revenu familial total se situait entre 15 000$ et 19 999$.

Au niveau du marché de l'emploi, sept travailleurs sur dix oeuvrent au sein de l'entreprise privée (71%), alors que trois sur dix travaillent au sein des services gouvernementaux (21%) ou para-gouvernementaux (8%). Une minorité de travailleurs, soit 40%, sont syndiqués.

La majorité des sujets, soit 70%, vivent avec un conjoint: ils sont mariés dans 90% des cas. Le plus souvent, le conjoint travaille à l'extérieur, soit à temps complet (55%) ou à temps partiel (6%). En fait, uniquement 25% des sujets rejoints par l'enquête identifient la principale occupation de leur conjoint comme étant les travaux domestiques, car, chez les derniers 14%, diverses autres occupations sont citées (études, chômage, etc.).

3. Les faits saillants

- La cueillette des données a été réalisée du 14 au 18 avril 1981 par interviews téléphoniques par le Centre de sondage de l'Université de Montréal;
- l'échantillon est composé de 2 016 québécois âgés de 18 ans et plus;
- l'erreur d'échantillonnage maximale est de 2,4% au niveau de confiance de 95%.

Chapitre III

Les résultats de l'enquête

Quel est l'intérêt que manifeste l'ensemble de la population québécoise face à un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous? Existe-t-il des divergences de vues susceptibles d'être expliquées par certaines caractéristiques socio-démographiques ou socio-économiques des interviewés? Voilà essentiellement le sujet étudié dans le cadre du présent chapitre.

1. La question utilisée

En premier lieu, soulignons que la garderie est un mode de garde parmi d'autres, de même qu'un réseau de garderies peut prendre différentes formes ou aménagements possibles. Malheureusement, des moyens financiers limités nous ont contraints à n'explorer qu'un seul modèle de réseau de garde, celui de la garderies gratuite et accessible à tous les enfants québécois qui nécessitent des services de garde. Rappelons que ce modèle est celui prôné depuis de nombreuses années par plusieurs organismes communautaires ou féminins et qu'il constituait l'un des engagements du Parti Québécois lors de sa dernière campagne électorale[1].

---

[1] Programme officiel et les statuts. Parti Québécois, VIIe Congrès, Edition 1980, p. 31.

La question qui fut posée est la suivante:

Version française

Actuellement, les garderies sont partiellement subventionnées par le gouvernement. Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable à ce que le gouvernement finance entièrement un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous?

Version anglaise

At present, day care centers are partially subsidized by the government. Would you be totally in favor, more or less in favor, more or less not in favor or totally not in favor of the government entirely financing a network of free day care centers which would be open to everyone?

2. Les premières analyses

En premier lieu, soulignons que, face à notre question, la majorité des sujets rejoints par l'enquête, soit deux personnes sur trois, se sont déclarées favorables à ce que le gouvernement finance entièrement un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous. Plus précisément, 35,6% des sujets y sont "tout à fait favorables", 29,6% y sont "plutôt favorables", 16,4% "plutôt défavorables", 16,2% "tout à fait défavorables", et, finalement, il existe très peu d'indécis face à la question, à peine 2%. Si nous excluons ces quelques indécis et regroupons nos catégories, 66,6% des interviewés répondent favorablement à la question alors que 33,4% se révèlent défavorables (voir tableau 1). Il est nécessaire de souligner ici que ces derniers ne sont pas nécessairement contre l'existence d'un réseau de garderies. Certains sujets peuvent être favorables à l'existence d'un tel service de garde mais être opposés, par exemple, à sa gratuité...

Tableau 1
L'intérêt pour un réseau de garderies
gratuites et accessibles à tous

Tout à fait favorables	35,6%	36,4%	oui (66,6%)
Plutôt favorables	29,6%	30,2%	
Plutôt défavorables	16,4%	16,8%	non (33,4%)
Tout à fait défavorables	16,2%	16,6%	
Indécis	2,0%		(N= 2 016)

Il est toujours intéressant, dans le cadre de l'étude d'un sondage sociologique, de pouvoir comparer les résultats obtenus avec ceux d'un sondage similaire réalisé quelques temps auparavant afin de mesurer s'il y a changement d'opinion au sein de la population à l'égard des enjeux sociaux étudiés. Dans le présent cas, la comparaison est plutôt difficile. D'une part, nous avons trouvé peu d'enquêtes sur le sujet réalisées auprès de l'ensemble de la population québécoise. D'autre part, les questions utilisées sont relativement étrangères. Toutefois, il demeure intéressant de présenter ces dernières enquêtes et de comparer leurs résultats avec ceux que nous avons obtenus.

Le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) réalisa, au printemps de 1974, un sondage auprès de l'ensemble des québécois âgés de 18 ans ou plus. Deux questions de ce sondage nous paraissent particulièrement pertinentes en regard de la présente étude.

La première question est: *"A votre avis, les garderies devraient être gratuites ou devraient être payées par ceux qui les utilisent?"*.

La deuxième question explore chez le sujet sa perception d'une des conséquences possibles de la gratuité. Elle est la suivante:: *"En général, croyez-vous que les services qui deviennent gratuits y perdent en qualité, y gagne en qualité ou qu'ils restent de qualité égale?"*.

Face à la première question, 23,4% des sujets estimaient que les garderies devraient être gratuites, 20,1% qu'elles devraient être gratuites mais pas pour tous, 13,6% qu'elles devraient être payées partiellement par les usagers, et finalement, 32,9% favorisaient qu'elles soient défrayées entièrement par les usagers. A noter que 10% des sujets rejoints par l'enquête sont indécis face à cette question.

En deuxième lieu, à l'égard des conséquences de la gratuité, 42,2% des sujets sont d'avis que la gratuité amène une diminution de la qualité, 37,4% croient qu'elle n'affecte pas la qualité du service, 5,4% considèrent que la gratuité entraîne une augmentation de la qualité et finalement, 15% sont indécis. En résumé, les sujets rejoints par l'enquête se révèlent plutôt partagés face aux avantages qualitatifs apportés par la gratuité du service, alors qu'un contingent assez important de sujets demeure indécis

Par ailleurs, dans le cadre de leur Etude sur les services de garde au Québec[1], des enquêteurs du ministère des Affaires sociales ont utilisé, à l'automne 1974, ces deux mêmes questions. Toutefois, si l'échantillon de CROP est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Québec, ce n'est pas le cas de celui rejoint par le M.A.S.

---

[1] Ministère des Affaires sociales. Division des études et enquêtes, janvier 1975, 107 pp.

En effet, les enquêteurs ont exclu volontairement de leur cueillette des données toute la population masculine et les femmes âgées de plus de 54 ans:

> L'exclusion de la population masculine a été motivée principalement par le fait que nous voulions d'une part, minimiser le risque des refus de répondre de la part de personnes désintéressées ou indifférentes et d'autre part, obtenir un échantillon qui soit le plus possible composé de personnes préoccupées par le problème de la garde des enfants. C'est aussi pour cette raison que nous avons exclu les femmes de moins de 18 ans ou de plus de 54 ans (p. 7).

Malgré cette singularité dans l'échantillonnage, les résultats obtenus par les enquêteurs du M.A.S. sont relativement similaires à ceux obtenus par le CROP, quelques mois auparavant, auprès de l'ensemble de la population québécoise. En effet, l'étude du tableau 2 nous révèle qu'il existe peu d'écarts de réponse entre les deux sondages, à peine les erreurs habituelles d'échantillonnage. Visiblement, les effets appréhendés d'une population masculine ou féminine âgée "désintéressée ou indifférente" ne semblent pas s'être manifestés face à cette question.

Il en est de même pour la deuxième question de CROP utilisée par les enquêteurs du M.A.S. En effet, ces derniers ont dénombré 43,7% de sujets étant d'avis que la gratuité conduit à une diminution de la

---

[1] Ministère des Affaires sociales. Division des études et enquêtes, Janvier 1975, 107 pp.

qualité, 35,1% qu'elle n'entraîne aucun changement, 4,7% qu'elle amène une augmentation de qualité, et finalement, 16,5% se révélant indécis.

Tableau 2

Comparaison entre le sondage de CROP (printemps 1974) et celui du M.A.S. (automne 1974) à l'égard de la gratuité des garderies[1]

A votre avis, les garderies devraient être:	Sondage CROP[2] (printemps 1974)	Sondage M.A.S.[3] (automne 1974)
- gratuites	23,4%	21,4%
- gratuites mais pas pour tous	20,1%	17,7%
- payées en partie par ceux qui les utilisent	13,6%	22,3%
- payées par ceux qui les utilisent	32,9%	31,8%
- Indécis	10,0%	6,8%

[1]Extrait de Etude sur les services de garde du Québec. Direction générale de la planification. Ministère des Affaires sociales. Québec, 1975.

[2]Echantillon à l'échelle du Québec, auprès d'hommes et de femmes âgés de 18 ans ou plus.

[3]Echantillon à l'échelle du Québec, auprès de femmes âgées entre 18 et 54 ans. Les hommes ont été exclus.

Si nous comparons les résultats obtenus entre ces deux sondages et le nôtre, on peut penser qu'en l'espace de sept années au Québec, l'intérêt populaire pour un réseau de garderies gratuites serait passé respectivement de 23,4% selon le sondage CROP, ou 21,4% selon le sondage M.A.S., à 66,6% suivant notre sondage. Soulignons toutefois les limites de la comparaison: il ne s'agit pas de la même question. De plus, notre question faisait référence à une notion de gratuité "totale" alors que celle de CROP faisait aussi place à celle d'une gratuité "différenciée", c'est-à-dire un service gratuit "mais pas pour tous".

De fait, analysés autrement, les résultats comparés tendraient à infirmer l'interprétation du paragraphe précédent. En effet, en 1974, près d'une personne sur trois (CROP: 32,9%; M.A.S.: 31,8%) considère que les garderies devraient être payées par ceux qui les utilisent; alors qu'en 1981, encore une personne sur trois (32,4%) se déclare défavorable à un réseau de garderies gratuites. Selon cet angle d'analyse, les tenants d'un réseau de garderies gratuites n'y trouveront certainement pas les indices d'un progrès social encourageant. Il n'en demeure pas moins qu'en 1981 deux sujets sur trois rejoints par l'enquête se sont déclarés favorables à l'existence d'un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous.

3. L'analyse par sous-groupes

Nous avons cherché à savoir si la distribution des réponses était similaire pour les différentes catégories de la population ou, plus précisément, s'il existait des différences de réponse susceptibles d'être associées à certaines variables socio-démographiques ou socio-économiques des sujets[1].

En premier lieu, soulignons qu'il n'existe pas de différences notables de réponses suivant que l'on habite dans les différentes régions géographiques du Québec, que l'on réside dans une petite ou grande localité, que l'on soit un homme ou une femme, que l'on soit d'origine francophone ou anglophone, que l'on ait ou non des enfants âgés de moins de 18 ans, que l'on travaille pour le secteur privé ou public, que l'on soit syndiqué ou non et enfin, que le revenu du ménage soit élevé ou faible (à noter que cela n'est pas le cas pour le revenu individuel).

De ces premiers résultats, il est intéressant de souligner l'absence de différence significative de réponse entre les hommes et les femmes. Si, comme plusieurs le soulignent, la garde des enfants semble être un problème familial qui est plus souvent qu'autrement le lot de la femme, les sujets masculins rejoints par l'enquête ne se révèlent

---

[1] Note méthodologique: nous avons utilisé le Chi Carré (χ^2) et s'il y avait lieu, le coefficient Cramers'V.

pas, dans leur ensemble, plus ou moins favorables à des garderies gratuites que leurs congénères féminins.

Un deuxième résultat qui suscite de l'intérêt est l'absence de relation entre le fait d'être favorable ou non à un réseau de garderies gratuites et l'existence ou non d'enfants sous sa responsabilité. En effet, les sujets, qu'ils aient ou non des enfants, voire de jeunes enfants, ne se différencient pas significativement des autres dans leurs façon de répondre à notre question.

Enfin, les campagnes de sensibilisation et de promotion d'un réseau universel et gratuit de garderies, amorcées il y a quelques années par les grandes centrales syndicales auprès de leurs membres, ne semblent pas avoir eu auprès de ces derniers, tout l'impact souhaité. C'est du moins une interprétation plausible parmi d'autres, expliquant le peu de relations qui existe entre l'intérêt pour un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous et le fait d'être syndiqué ou non.

Toutefois, l'analyse des résultats révèle que l'intérêt pour l'existence d'un tel réseau est appréciablement relié à certaines variables socio-démographiques des sujets. Ces dernières sont, principalement, leur âge, leur scolarité et la nature de leur emploi[1].

---

[1] Note méthodologique: nous avons utilisé l'analyse discriminante afin d'identifier les meilleurs prédicteurs.

4. Une question d'âge...

De fait, il ressort des analyses que le meilleur prédicteur est l'âge des répondants. En effet, l'étude du tableau 3 nous révèle que, dans l'ensemble, plus on est jeune, plus on est favorable à un réseau de garderies. C'est ainsi que si 87,1% des 18-24 ans se déclarent favorables à ce dernier, un peu moins de la moitié des sujets de 65 ans et plus, soit 47,6%, y seraient favorables.

Tableau 3

L'intérêt pour un réseau universel et gratuit de garderies suivant l'âge des sujets

Ans:	18-24 (N=397)	25-34 (N=533)	35-44 (N=351)	45-54 (N=314)	55-64 (N=196)	65 et + (N=177)	TOTAL (N=1 968)
Oui	87,1%	75,5%	62,7%	49,5%	53,5%	47,6%	66,6%
Non	12,9%	24,5%	37,3%	50,5%	46,5%	52,4%	33,4%

V= 0,30

Nous avons souligné précédemment le peu d'impact qu'avait la variable sexe sur la distribution des réponses à notre question. Nous faisions alors référence à l'ensemble des sous-populations féminines, et quel que soit leur âge. Il arrive à l'occasion, dans l'analyse des données d'un sondage sociologique, qu'une variable ait sous un premier regard peu d'effet apparent mais que combinée avec une deuxième variable,

elle révèle des informations insoupçonnées au premier abord. C'est ce qui va se produire ici.

Comme nous le soulignions plus tôt, la variable la plus explicative de la variation de réponse à notre question est l'âge des sujets. Plus on est âgé, moins on semble favorable à l'existence d'un réseau de garderies gratuites. Nous avons eu la curiosité d'examiner cette situation mais en tenant compte du sexe des sujets.

L'examen du tableau 4 nous révèle qu'il existe entre les hommes et les femmes quelques écarts parfois relativement appréciables suivant certaines catégories d'âge. De plus, fait notable, il existe une nette et régulière progression chez les hommes à être défavorable à un réseau universel et gratuit de garderies à mesure qu'ils avancent en âge. En effet, le pourcentage d'éléments favorables passent de 85,3% chez les 18-24 ans à 42,8% chez les 65 ans et plus. En réalité, dès l'âge de 45 ans, de plus en plus d'hommes s'opposent majoritairement à l'existence d'un tel réseau.

Le sous-groupe des femmes réagit différemment. C'est ainsi que, dans l'ensemble, les plus âgées (55 ans et plus) demeurent substantiellement plus favorables que leurs collègues masculins du même âge au réseau de garderies universel et gratuit. Faudrait-il y voir un phénomène de grand-mères plus sensibilisées aux problèmes de la garde de leurs petits enfants? Nous ne saurions le dire...

Tableau 4

L'intérêt pour un réseau universel et gratuit de garderies suivant l'âge et le sexe des sujets

Ans:	18-24 (N=397)	25-34 (N=533)	35-44 (N=351)	45-54 (N=314)	55-64 (N=196)	65 et + (N=177)
Féminin	88,9%	79,6%	65,1%	48,6%	57,8%	50,4%
Masculin	85,3%	71,4%	59,2%	50,6%	48,9%	42,8%
Différence	3,6%	8,2%	5,9%	2,0%	8,9%	7,6%

V féminin: 0,32
V masculin: 0,30

5. ...De scolarité et de statut socio-économique

En regard de la scolarité des sujets, il y a une nette tendance à être plus favorable à l'instauration d'un réseau de garderies gratuites chez les plus scolarisés. C'est ainsi que si 57,4% des sujets ayant sept années de scolarité ou moins manifestent de l'intérêt pour un tel réseau, 72,2% des 12 à 15 ans s'y déclarent favorables, mais toutefois ce pourcentage est réduit à 61,7% pour les répondants ayant 16 ans de scolarité et plus. En fait, à ce niveau, c'est la position des sujets dans l'échelle de classification socio-économique des emplois qui est la plus explicative. En effet, si l'on tient compte de l'ensemble des sujets oeuvrant sur le marché du travail, il existe une

nette propension à être davantage favorable à un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous plus l'on s'approche des emplois les moins rémunérés. En effet, l'étude du tableau 5 nous révèle que si 54,4% des professionnels apportent leur appui à l'existence d'un tel réseau, 73,1% des ouvriers non-spécialisés y sont favorables. Toutefois, lorsque nous ventilons ces réponses suivant le sexe des répondants, il se produit un phénomène curieux. L'analyse révèle qu'il y a, au sein de la classe sociale des professionnels et des administrateurs, une réelle divergence entre les hommes et les femmes oeuvrant

Tableau 5

L'intérêt pour un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous suivant la nature de l'emploi occupé et le sexe des sujets

	Professionnels et administrateurs (N= 78)	Semi-professionnels (N=122)	Personnel de bureau et de gérance (N=409)	Ouvriers spécialisés (N=347)	Ouvriers non spécialisés (N=189)
Féminin	79,9%	65,1%	73,9%	73,7%	71,8%
Masculin	52,7%	55,7%	59,0%	66,6%	74,2%
Total	54,4%	61,3%	68,0%	68,0%	73,1%

V féminin: <

V masculin: 0,14

N.B.: Les sujets n'oeuvrant pas sur le marché du travail ne sont pas inclus dans l'analyse.

sur le marché du travail. En effet, il existe un écart de 27,2% entre les hommes (52,7%) et les femmes (79,9%) de cette classe sociale, alors qu'inversement, s'il y a une catégorie de travailleurs où le consensus entre les hommes et les femmes pour un réseau de garderies existe, c'est bien la catégorie des ouvriers non-spécialisés où 74,2% des hommes et 71,8% des femmes se montrent favorables à la présence d'un tel réseau. Il faut souligner ici la situation assez particulière des femmes professionnelles. Non seulement elles partagent le milieu de travail où il existe le moins d'ouverture chez leurs collègues masculins à l'égard d'un réseau de garderies gratuites (52,7%), mais de plus, elles constituent par leur forte adhésion à l'existence d'un tel réseau (79,9%), la catégorie de travailleuse la plus susceptible de le promouvoir. De plus, compte tenu de leur position de classe, ces dernières peuvent potentiellement influencer l'instauration d'un tel réseau. Enfin, soulignons la présence d'une certaine, mais légère, "solidarité des travailleuses". En effet, l'écart maximun entre les catégories de travailleurs est plus élevé chez les hommes (21,5%) que chez les femmes (14,8%) en regard de la question[1].

---

[1] Note méthodologique: de fait, tel que l'indique le tableau 5, il n'y a pas de différence statistique significative entre les différentes catégories de travailleuses

6. Quelques autres analyses...

Nous avons présenté dans les sections précédentes les principaux prédicteurs face à la variable étudiée. En particulier, nous avons indiqué les effets déterminants de l'âge des sujets, de leur scolarité et de la nature de l'emploi occupé. D'autres caractéristiques socio-démographiques ou socio-économiques sont aussi associées à des variations de réponses au sein de notre question mais leurs effets sont plus légers. Il demeure toutefois que, dans certains cas, l'information fournie est non négligeable. C'est ainsi que:

- 86% des sujets ayant la responsabilité d'une famille monoparentale sont favorables à la question;
- 78,3% des sujets vivant seul sont favorables à la question alors que c'est le cas de 61,1% des sujets vivant une relation de couple (la tendance se maintient quel que soit l'âge);
- 71,8% des locataires sont favorables à la question pour 63,7% des propriétaires;
- 63% des femmes au foyer et 89% des étudiants sont favorables à l'existence d'un réseau universel et gratuit de garderies;

- enfin, moins le revenu individuel (et non le revenu familial) est élevé, plus on est favorable à la question (voir appendice C).

7. Les faits saillants

- La majorité (66,6%) des personnes rejointes par l'enquête sont favorables à un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous.

- Que l'on ait ou non des enfants n'influence pas l'intérêt des sujets pour un réseau universel et gratuit de garderies.

- Plus on est âgé, moins on est favorable à un réseau de garderies. C'est ainsi que si 87,1% des 18-24 ans se déclarent favorables à ce dernier, un peu moins de la moitié des sujets de 65 ans et plus, soit 47,6%, y seraient favorables.

- Dans l'ensemble, les sujets plus scolarisés sont davantage favorables à un réseau universel et gratuit de garderies.

- Il existe une nette propension à être davantage favorable à un tel réseau de garderies chez les sujets ayant les emplois les moins rémunérés.

Chapitre IV

Question et questions

L'un des intérêts du sondage omnibus de l'Université de Montréal est qu'il permet à plusieurs chercheurs d'explorer simultanément, auprès d'un même échantillon, l'opinion de la population à l'égard de sujets divers. Dans le présent cas, il nous est apparu intéressant de recouper les résultats obtenus à la question sur les garderies, avec une question portant sur la difficulté d'accès au marché du travail pour les femmes, et à une seconde question identifiant l'allégeance politique provinciale des sujets. Ce sont les résultats de ces analyses que nous présentons dans les prochaines pages.

1. Garderie et accès au marché du travail pour la femme

La difficulté d'accès au marché du travail pour les femmes, et particulièrement pour celles qui en ont été exclues quelque temps pour des raisons de maternité et de garde d'enfants, est un sujet régulièrement commenté dans les médias d'information.

Dans le cadre du sondage, une question portait sur ce sujet:

> *Présentement, pensez-vous qu'il est plus difficile de trouver un emploi si on est une femme?*

L'analyse des résultats révèle que près de deux personnes interrogées sur trois (62,7%) considèrent que cela n'est pas plus difficile pour une femme que pour quiconque d'autres de trouver un emploi. Selon la majorité des sujets, il n'existerait pas de discrimination sexuelle à l'égard de l'accès au travail[1].

Lorsqu'on pose ce type de question, la première chose à vérifier est l'existence d'une divergence de réponse suivant les sujets féminins ou masculins de l'échantillon. Dans le présent cas, la divergence est bien mince. En effet, presque autant de femmes (60,5%) que d'hommes (65,3%) considèrent qu'il n'est pas plus difficile de trouver un emploi pour une femme. En réalité, au niveau statistique, cet écart est très faible[2].

De même, il existe un lien, quoique minime, entre cette question et celle liée au réseau universel et gratuit de garderies. L'étude du tableau 6 nous révèle qu'un peu plus de sujets (70,1%) croyant que l'accès au marché du travail est plus difficile pour une femme, répondent favorablement à notre question sur les garderies; cela n'est pas le cas chez les sujets (64,6%) croyant à l'existence d'une égalité d'accès à ce niveau.

---

[1] A noter ici qu'il est question d'accès au marché du travail et non pas à des types spécifiques d'emploi sur le marché du travail.

[2] Note méthodologique: Phi= 0,05.

Tableau 6

L'intérêt pour un réseau universel et gratuit de garderies suivant la perception de la difficulté d'accès des femmes au marché du travail

		Plus difficile pour une femme d'avoir un emploi	
		OUI (N= 708)	NON (N=1 186)
Un réseau universel et gratuit de garderies	OUI	70,1%	64,6%
	NON	29,9%	35,4%

V= 0,05

Enfin, si nous décomposons l'analyse réalisée au tableau 6 suivant les sujets féminins et les sujets masculins, dans les deux cas, être d'un sexe ou de l'autre n'affecte pas l'analyse de la situation. En résumé, deux fois sur trois, on considère qu'il y a égalité d'accès au travail pour les femmes, et l'existence d'un réseau universel et gratuit de garderies ne paraît substantiellement pas associée, chez les sujets rejoints par l'enquête, à une plus grande facilité d'accès au marché du travail pour la main-d'oeuvre féminine. A noter, toutefois, qu'il s'agit ici d'une relation "inférée". En effet, nous n'avons pas demandé directement aux sujets s'ils croyaient qu'un réseau universel

et gratuit de garderies faciliterait l'accès au marché du travail pour les femmes. Dans ce dernier cas, les réponses auraient pu être différentes.

2. Garderies et choix politique

Le dossier des garderies est un dossier éminemment politique. Pour s'en convaincre, si cela est nécessaire, il ne s'agit que de porter attention à la fréquence dont il fait la manchette des médias et aux nombreuses déclarations de personnalités politiques sur le sujet.

De fait, la question des garderies constitue l'un des enjeux de mobilisation politique auprès de l'électorat, notamment féminin, qu'aucun parti politique ne peut négliger. Toutefois, il demeure un enjeu qui n'est pas sans susciter des contraintes politiques. En effet, le développement d'un réseau universel et gratuit de garderies s'inscrit dans un projet de société particulier auquel les membres des différents partis politiques n'adhèrent pas tous de la même façon. Dans ce contexte, nous avons cherché à savoir s'il existait au sein de l'électorat des deux principaux partis politiques provinciaux une différence significative de réponses à notre question.

L'analyse des résultats révèle qu'effectivement l'électorat du Parti Québécois et celui du Parti Libéral du Québec répondent d'une façon légèrement différente face à la question. De fait, l'étude du

tableau 7 nous révèle que si 71,9% des électeurs péquistes étaient favorables au printemps 1981 à un réseau universel et gratuit de garderies, cela était le cas de 62,3% des électeurs libéraux. A noter toutefois qu'au sein de l'électorat des deux partis, il existe une majorité substantielle de membres favorables à l'existence d'un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous.

Tableau 7

L'intérêt pour un réseau universel et gratuit de garderies et électorats politiques

		Parti Québécois (N=880)	Parti Libéral du Québec (N=466)
Un réseau universel et gratuit de garderies	OUI	71,9%	62,3%
	NON	28,1%	37,7%

Phi= 0,10

Notons toutefois que plusieurs analyses politiques[1] réalisées lors de la période électorale du printemps dernier (1981) révélaient que la composition du corps électoral des deux principaux partis

[1] Notamment celles des professeurs Pinard et Hamilton de l'Université McGill.

politiques québécois était légèrement différente. Ce constat n'est pas nouveau et il a été régulièrement souligné depuis l'entrée en politique du Parti Québécois au début des années 1970. Une des principales caractéristiques des électeurs du Parti Québécois est qu'ils sont, dans l'ensemble, plus jeunes que ceux du Parti Libéral du Québec. Or, nous avons vu l'importance qu'avait cette variable face à la question.

Il nous est donc apparu pertinent d'examiner la distribution des réponses des sujets face à un réseau universel et gratuit de garderies en tenant simultanément compte de leur choix politique et de leur âge.

Les résultats de ces analyses multiples sont présentés au tableau 8. L'étude de ce dernier nous révèle que le plus souvent, à âge égal, il existe peu de différence entre les deux électorats à l'égard de l'intérêt pour un réseau universel et gratuit de garderies. Toutefois, chez les sujets âgés entre 45 et 54 ans, il existe un écart appréciable de réponse, soit 19,3%. En conclusion, si les différences d'âge des électorats du Parti Québécois et du Parti Libéral du Québec explique en grande partie l'intérêt plus marqué des électeurs péquistes pour un réseau universel et gratuit de garderies, il subsiste une légère tendance au sein de l'électorat libéral, particulièrement chez ceux d'âge moyen — qui sont souvent ceux qui ont le plus d'influence au sein du parti —, à adhérer significativement moins à un tel projet social.

Tableau 6

L'intérêt pour un réseau universel et gratuit de garderies suivant l'appartenance politique et l'âge des sujets

Ans:	18-24 (N=302)	25-34 (N=384)	35-44 (N=250)	45-54 (N=211)	55-64 (N=121)	65 et + (N= 99)	TOTAL (N=1 367)
Parti Québécois	85,4%	77,3%	64,7%	58,7%	59,1%	48,6%	71,9%
Parti Libéral du Québec	86,5%	78,3%	60,5%	39,4%	52,3%	47,8%	62,3%
DIFFERENCE	1,1%	1,0%	4,2%	19,3%	6,8%	0,8%	9,6%

3. Les faits saillants

- Deux personnes interrogées sur trois (62,7%) considèrent que cela n'est pas plus difficile pour une femme que pour quiconque d'autres de trouver un emploi.

- Presque autant de femmes (60,5%) que d'hommes (65,3%) considèrent qu'il n'est pas plus difficile de trouver un emploi pour une femme.

- Un peu plus de sujets (70,1%) qui croient que l'accès au marché du travail est plus difficile pour une femme que les autres (64,6%), se

montrent favorables à un réseau universel et gratuit de garderies. Toutefois, la différence demeure légère.

- 71,9% des électeurs péquistes et 62,3% des électeurs libéraux du Québec sont favorables à un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous.

Conclusion

L'ensemble de ces résultats nous révèlent que la grande majorité de la population québécoise est favorable à l'existence d'un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous. De plus, il ne fait aucun doute qu'un tel réseau répondra à des besoins importants et que la réponse à certains de ces besoins est urgente. Toutefois, au-delà même de l'acuité du problème des garderies, il y a tout un questionnement collectif à réaliser au Québec en regard de la famille, de la petite enfance et des différents modes de garde. Notamment, quels rôles devrait jouer l'Etat à l'égard de l'institution familiale des années '80? Est-il légitime ou pas que l'Etat, au nom de la responsabilité qu'il détient en matière d'éducation et de protection des droits des citoyens, et particulièrement des enfants, intervienne davantage auprès de la petite enfance? Si oui, de quelles manières et jusqu'où? Si non, quelles sont les options? Est-ce que les gens de ce pays ont quelque chose à dire sur la question?

Ces questions et bien d'autres demeurent posées. Elles sont non seulement complexes mais elles nous touchent profondément. Entre le bilan de nos héritages et nos attentes, quelle place fait-on aux enfants du temps présent?

Des réponses satisfaisantes à ces questions ne viendront pas d'un comité d'étude, ni de la cogitation plus ou moins solitaire de quelques universitaires, fonctionnaires ou politiciens. D'ailleurs, comme l'a souligné le Comité interministériel sur les services d'accueil à la petite enfance (1978, p. 13), l'on ne peut pas étudier un tel sujet sans en venir à un moment donné à "remettre en cause les responsabilités des ministères des Affaires sociales et de l'Education".

A notre avis, l'enfance québécoise mérite bien, elle aussi, sa commission d'étude.

Quelques publications sur le sujet...

ABDELNOUR, S.N. (1975). Description de l'expérience d'un centre de jour créé à Beyrouth au Liban pour venir en aide à de jeunes enfants déficients mentaux. Epanouir, 67, pp. 14-17.

BEAULIEU, V.L. (1977). L'expérience d'un homme qui a vécu une journée dans une garderie d'enfants. Perspectives, 19, no 5, 29 janvier, pp. 6-9.

BEAUMONT, M. (1980). Les lois 71 et 77: la reconnaissance d'une vocation communautaire. La revue scolaire, 30, no 4, février-mars, pp. 6-7.

BELANGER, D., LEDUC, M. (1977). La garde de jour des enfants d'âge préscolaire dans la région 66. Rapport de recherche. Centre de services sociaux Richelieu. Juin.

BERRIER, J.M. (1976). Etude descriptive des usagers de quatre garderies à but non-lucratif. Thèse (M.Sc.), Université de Montréal: service social.

BERUBE, M. (1973). La promotion du provisoire. Education et société, 4, no 5, septembre, pp. 10-11.

BOGUSLAWKI, D. (1966). Guide for establishing and operating day care centers for young children. New York. Child Welfare League of America, 100 p.

BOIVIN, C. (1973). La sourithèque, c'est quoi? Education et société, 4, no 5, septembre, pp. 16-17

BOUCHARD, Y. (1979). L'école à quatre ans: oui ou non. Protégez-vous, 7, no 10, novembre, pp. 36-37.

BRAZEAU, M., BELLEFEUILLE, J.D. (1973). Ensemble, nous le pouvons! Education et société, 4, no 5, septembre, p. 9.

BREEN, K. (1973). Suède: les enfants à clé. Ligne directe, 2, no 2, octobre, pp. 8-9.

BRETON, J.J., SABATIER, C. (1977). Psychiatrie du jeune enfant: une expérience de quatre ans dans une garderie. Revue de neuropsychiatrie infantile, 25, nos 5-6, pp. 311-318.

BRUNNES, H. (1975). Description des services offerts par une garderie spécialisée dans les soins destinés aux jeunes enfants handicapés. Epanouir. No 71, p. 15.

CAHIER DE RECOMMANDATIONS (1972). Les modes de garde des enfants de 0 à 3 ans. Editions E.S.F., 116 pp.

CEGEP LIONEL-GROULX (1973). Rapport du groupe de travail sur l'ouverture d'une garderie au collègue Lionel-Groulx. Sainte-Thérèse de Blainville.

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE (1978). La petite enfance: organisation actuelle et nouvelles perspectives en matière d'accueil socio-éducatif du jeune enfant. Paris: Centre national de documentation pédagogique, 96 pp.

CHAMBOREDON, J.C., PREVOT, J. (1973). Le métier d'enfant - définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle. Revue française de sociologie, XIV, 1973, pp. 295-315.

CHATELAINE (1973). Le bottin des garderies populaires. 14, no 11, novembre, pp. 39-81.

CHATILLON, C. LAROSE, M. (1973). Pour répondre aux besoins: ce qui existe... ce qui devrait exister. Education et société, 4, no 5, pp. 12-13.

CHENAIL, G. (1973). Qui a raison? Education et société, 4, no. 5, p. 8.

CLOUTIER, M. et al (1980). Au monde merveilleux des p'tits merveux. Focus, mars, no 22, pp. 10-12.

CLOUTIER, R. (1979). La garderie, c'est pour les enfants ou leurs parents? Apprentissage et socialisation, 2, no 1, pp. 13-20.

CLOUTIER, R. (1979). La garderie, une famille agrandie. Revue de l'A.C.E.L.F., 8, no 1, avril, pp. 6-15.

COLLINS, A. (1976). Family day care: a practical guide for parents, caregivers and professionals. Boston: Beacon Press.

COMITE DE LIAISON DES GARDERIES POPULAIRES (1974). Un résumé du programme de service de garde aux enfants du gouvernement Bourassa. Le Bulletin, no 12, juillet, pp. 2-3.

COMITE DE LIAISON DES GARDERIES POPULAIRES (1974). Ecoutez bien ce qu'on pense du projet Bacon. Le Bulletin, no. 12, juillet, pp. 4-5.

COMITE DE LIAISON DES GARDERIES POPULAIRES (1974). Les garderies populaires face à la conjoncture économique et politique. Le Bulletin, no 11, mai, pp. 1-2.

COMITE DE LIAISON DES GARDERIES POPULAIRE (1974). Bilan de la garderie populaire et coopérative St-Michel. Le Bulletin, no 11, mai, pp. 5-8.

COMITE INTERMINISTERIEL SUR LES SERVICES D'ACCUEIL A LA PETITE ENFANCE (1978). Rapport/comité interministériel sur les services à la petite enfance. Québec, 126 pp.

COMITE LAURE-GAUDREAULT (1974). XXIVe Congrès de la Corporation des enseignants du Québec - 1er congrès de la C.E.Q. Condition féminine, juin.

COMMUNITY DAY CARE - STUDY COMMISSION (1978). Study on day care: Report and recommendations. Winnipeg: The Institute of Urban Studies.

COMBAT, F. (1979). Faut-il encore des crèches? Parents, no 121, mars, pp. 94-97.

CONSEIL CANADIEN DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (1973). Garde de jour: croissance, apprentissage, protection. Ottawa, 56 pp.

CONSEIL CANADIEN DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (1972). Les services de garde d'enfants, une enquête nationale. Ottawa, 147 pp.

CONSEIL CANADIEN DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (1971). Délibérations/conférence canadienne sur la garde de jour. Ottawa, 20-23 juin.

CONSEIL DE COLLEGES (1980). Avis du Conseil des collèges relativement à l'implantation du programme de techniques de garderie au collège Sainte-Foy et au collège André Laurendeau. Québec.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION (1979). L'Education et les services à la petite enfance. Recommandation au ministre de l'Education, Québec.

COTE, L. (1973). C'est quoi le problème. Châtelaine, 14, no 11, novembre, pp. 36-38, 77-81.

COTE, L., LORD, C. (1973). Les problèmes d'implantation des garderies d'enfants au Québec: témoignages de parents qui ont eu recours à des garderies privées ou subventionnées. Châtelaine, 14, no 51, pp. 14-15.

DAVIDSON, F. (1970). Les crèches: réalisation, fonctionnement, vie et santé de l'enfant. Paris: Editions E.S.F., 323 pp.

DEMERS, P. (1980). Les enfants, une main-d'oeuvre docile. Vie ouvrière, 30, no 143, mars, pp. 156-158.

DEPARTIE, R., AUBERT, L. (1971). Analysis of operating and investment costs for educational day care centers for pre-school age children. Research Department: Montreal Council of social agencies, May.

DEROY- PINEAU, F. (1978). Services - Avenue du Parc, Y a "pas de panique". Châtelaine, 19, no 11, novembre, p. 65.

DEROY-PINEAU, F. (1977). Les garderies, ça va? Pas fort fort... Châtelaine, 18, no 7, juillet, pp. 32-33, 68-69.

DESRIVIERES, M. (1975). Les garderies. Cahiers québécois de démographie, 4, no spécial, décembre, pp. 35-70.

DITISHEIM, M. (1980). Société - Saskia va à la garderie. Châtelaine, 22, no 5, mai, pp. 32-33.

DRAPEAU, C. (1974). La garderie, une réalité. Le cahier de Cap-Rouge, 2, no 3, pp. 39-47.

EDUCATION ET SOCIETE (1973). Introduction - Les garderies. 4, no 5, septembre, p. 3.

EPSTEIN, J. (1979). Day care: a research report to the community day care study commission. University of Winnipeg: Institute of Urban Studies.

EVANS, E. (1977). Day care: how to plan, develop, and operate a day care center. Boston: Beacon Press, 337 p.

FORGUES, M. (1977). Programme de santé à l'intention des enfants et du personnel des garderies. Ministère des Affaires sociales: service de garderie, mars.

FRONT COMMUN (1981). Les conditions nécessaires au développement du réseau de garderies sans but lucratif, accessibles et de qualité. Mémoire du Front commun sur la réglementation de la loi 77, février.

GAALON, A. (1979). Crèches: 1 place pour 27 enfants. La vie, no 1742, 18 janvier, pp. 26-33.

GAGNON, L. (1976). Education: une école vraiment publique. L Actualité, 1, no 2, octobre, p. 70.

GALINSKY, A. (1977). The new extended family: day care that works. Boston: Houghton Mifflin.

GAULT, D. (1974). La pénurie de crèches en France et le problème de la garde des jeunes enfants pour les mères qui travaillent. La vie catholique, no 1523, 16 octobre, pp. 39-42.

GELINAS, J. (1973). Les garderies privées au Québec. Éducation et société, 4, no 5, septembre, pp. 6-7.

GINGRAS, P. (1973). Le financement des garderies. Éducation et société, 4, no 5, septembre, p. 14.

GODIN, P. et al (1978). La guerre n'est pas finie. L'Actualité, 3, no 9, septembre, pp. 19-22, 24.

GOERLACH-SEERS, L. (1973). Le Garde-à-vous. Éducation et société, 4, no 5, septembre, pp. 4-5.

GRATTON, L., BLANCHETTE, C. (1973). Ce qui se passe dans un jardin d'enfance. Éducation et société, 4, no 5, septembre, pp. 18-19.

GREENSLATT, B. (1977). Responsibility for child care: the changing role of family and state in child development. San Francisco: Jossey-Bass Publishers.

GRIGNY, E. (1976). Les avantages et les défauts de la crèche. La vie catholique, no 1608, 23 juin, pp. 38-40.

GULLAGHER ROSS, K. (1978). Good day care - Fighting for it, getting it, keeping it. Ontario: The Women's Press.

HARVEY, F. (1979). A la commission des écoles catholiques de Montréal, le recyclage de vieilles écoles. Éducation Québec, 9, no 5, février-mars, pp. 29-31.

HEPWORTH, H.P. (1976). Les normes de garde de jour au Canada - 1976. Une meilleure garde du jour: des progrès lents mais sûrs. Conseil canadien de développement social.

HEPWORTH, H.P. (1976). Vue d'ensemble sur les services sociaux personnels au Canada - Service de garderies pour enfants. Conseil canadien de développement social, vol. 2.

HEPWORTH, H.P. (1974). Garderies d'enfants. Digeste social, 26, no 5, novembre, pp. 116-121.

HIGHBERGER, R., SCHRAMM, C. (1976). Child development for day care workers. Boston: Houghton Miffin.

HILL, P. (1978). Aperçu des besoins des enfants et des adolescents en milieu urbain. Ottawa: S.C.H.L., 23 pp.

HUGUET, O. (1975). La réglementation française concernant la garde des jeunes enfants soit par des gardiennes ou des nourrices, soit dans des crèches, des jardins d'enfants ou des garderies. Soins, no 20/1, pp. 39-41.

HYGIENE MENTALE AU CANADA (L') (1976). Evaluation de l'efficacité de la participation des parents à un programme de garderie offert à l'Alberta Vocational Center, 24, no 4, décembre, pp. 11-12.

JOHNSON, L.C., DINEEN, J. (1981). The Kin Trade: The Day Care Crisis in Canada. Toronto: McGraw-Hill Ryerson Limited, 147 p.

KLEIN, A.F. (1975). The professional child care worker: a guide to skills, knowledge, techniques and attitudes. New-York: Association Press.

KRASHINSKY, M. (1977). Day care and public policy in Ontario. Toronto: Ontario Economic Council, University of Toronto Press.

LAFRAMBOISE, J. (1975). Une question de besoins. Conseil canadien de développement social, juillet.

LARIVE, H. (1978). Les crèches: des enfants à la consigne? Paris: Editions du Seuil.

LASANTE, M. (1976). Présentation de la garderie Papillon située à Montréal, qui vise à redonner aux enfants handicapés physiquement une vie sociale normale. 65 à l'heure. Vol. 4, no 2, pp. 10-11.

LAVANCHY, J. (1977). Entretien avec une gardienne d'enfants. Vie et Santé. Vol. 88, no 1014, pp. 22-23.

LEINER, M. (1974). Children are the revolution: day care in Cuba. New-York: Viking Press.

LEVESQUE, M.D. et al (1975). Analyse de la problématique des garderies au Québec. Condition féminine, Comité Laure-Gaudreault - C.E.Q., mai, 123 pp.

LEVITAN, S. (1975). Child care à ABC's too. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 125 p.

LEVY, M. (1975). Etude des problèmes dus à l'absence d'une politique d'accueil des enfants en bas âge en France. Echanges, no 119, pp. 17-18.

LIGNE DIRECTE (1974). Nouvelles Syndicat. 2, mai-juin, pp. 33-35.

LIGNE DIRECTE (1974). Communiqués. 2, mai-juin, pp. 4-5.

LIGUE COMMUNISTE (MARXISTE-LENINISTE) DU CANADA. Luttons pour le droit aux garderies, pour l'émancipation des femmes. Autocritique, analyse et propositions. Bibliothèque nationale du Québec.

LORD, C. (1973). Ce qu'en pensent les parents. Châtelaine, 14, no 11, novembre, pp. 38-81.

McLEOD, E.M. (1975). Une étude sur les services de garderies dans les universités canadiennes. Ottawa: Association des universités et collèges du Canada, 48 pp.

MEDECIN DU QUEBEC. Echos et commentaires. 9, no 5, mai, pp. 54-57, 59, 63.

MINISTERE DE L'EDUCATION (1980). Services de garde en milieu scolaire; guide d'organisation. Québec: Direction générale des réseaux.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (1979). La politique des services de garde - document d'information. Août.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (1979). Résumé des différentes étapes de l'implantation d'un projet de garderie.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (1978). Projet de normes pour les garderies de jour. Mai, révisé en février 1979.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (1976). La situation des garderies au Québec. 78 pp.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (1972). Normes des garderies de jour. 16 pp.

MINISTERE DU TRAVAIL (1970). Les mères au travail et les modes de garde de leurs enfants. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 55 pp.

MOBILISATION (1974). Deux ans de travail politique dans le quartier St-Michel, 3, no 9, juillet, pp. 10-34.

MOBILISATION (1974). La lutte et l'organisation dans les garderies populaires, 3, no 4, février, pp. 1-9.

MONTPETIT, F. (1973). Toutes portes fermées. Châtelaine, 14, no 11, novembre, p. 1.

ROBY, P. (1973). Child care - who cares? Foreign and domestic infant and early childhood development policies. New-York: Basic Books, 456 p.

ROSE-LEZIE, R. (1979). Budget global - étude du coût d'opération des garderies du Québec en 1978-79 et mode de subvention proposé. Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec, Inc., mai.

RUNDERMAN, F. (1968). Child care and working mothers: a study of arrangement made for daytime care of children. New-York: Child Welfare League of America, 378 p.

S.O.S. GARDERIES (1981). Mémoire présenté à l'Office des services de garde, re: projet de réglementation sur la loi 1977. Janvier.

S.O.S. GARDERIES (1980). Document de travail sur l'orientation et la réglementation dans nos garderies-membres. Décembre.

S.O.S. GARDERIES (1979). Pour un réseau universel de garderies gratuites et contrôlées par les usagers. Montréal, 30 pp.

SALTIEL, M. (1974). Les crèches et les équipements d'accueil pour la petite enfance. Paris: Hachette/littérature.

SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA (1979). La garde de jour, quel est votre choix? Ottawa.

SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA (1978). Les canadiens veulent se renseigner sur la garde de jour des enfants. Ottawa.

SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA (1978). Situation de la garde de jour au Canada. Ottawa.

SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA (1978). Enfants ayant des besoins spéciaux dans les garderies - un guide d'intégration. Ottawa.

SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA (1974). La garderie de jour au service de la famille moderne. Ottawa, septembre.

SASSEVILLE, C. (1980). Une nouvelle loi sur les services de garde à l'enfance. Carrefour des affaires sociales, 2, no 2, février, pp. 5-6.

SEEFELDT, C., DITTMAN, L. (1973). Family day care. U.S. Dept of Healt, Education and Welfare.

SIDEL, R. (1973). Women and child care in China: a first hand report. New-York: Parguin Books.

MOZERE, L. (1977). Babillages...: des crèches aux multiplicités d'enfants. Recherche no 27, mai, 310 pp.

PATRY-BUISSON, G. (1975). Notre participation à l'année internationale de la femme. Education et société, 6, no 3, avril, pp. 6-7.

PELLETIER, S. (1977). Gestion financière - Garderies. ENAP - CPASAS, décembre.

PETIT, Pierrette, RENAUD, Micheline (1976). Sondage relatif aux besoins de la petite enfance sur le territoire du Montréal métropolitain. Volume 1: Les besoins, les services et les ressources en matière de garde, de santé et de services sociaux. Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, août 1976, 167 pp.

PIAU, G. (1974). Réglementation concernant les haltes-garderies en France. Revue de l'infirmière, 24, no 5, pp. 429-431.

PREVENTIVE SERVICE DIVISION (1977). 1967-1977: ten years on the status of day care in Calgary.

PROVENCE, S. et al (1977). The challenge of day care. New Haven: Yale University Press, 301 p.

PROVOST, M.A. (1980). L'effet des garderies sur le développement de l'enfant. Santé mentale au Canada, 28, no 1, mars, pp. 7-10.

QUINTAL, L. (1979). A l'heure des garderies. Le médecin du Québec, 14, no 2, février, pp. 77, 79, 81, 83, 85.

VIE OUVRIERE (1980). Regroupement des garderies. 30, no 145, mai, pp. 283-285.

RELATIONS (1979). Une entrevue avec Jacques Henripin - Justice sociale et politiques familiales, 39, no 446, mars, pp. 81-86.

RESEARCH DEPARTMENT MONTREAL COUNCIL OF SOCIAL AGENCIES (1969). A survey of day care facilities for children of metropolitan Montreal. March.

REVEIL DU CONSOMMATEUR (Le) (1978). Le gouvernement tient-il vraiment aux garderies? 7, no 7, septembre, pp. 14-17.

ROBINS, P. (1978). Child care and public policy: studies of the economic issues. Toronto: Lexington, Mass.

ROBITAILLE, J. (1973). La clientèle de la garderie du collège du Vieux-Montréal. Montréal, Cegep du Vieux-Montréal: Centre de ressources didactiques, recherche no 4.

SNOW, A. (1973). La garderie. Garderies coupératives d'Outremont, octobre.

SOCIAL PLANNING COUNCIL OF METROPOLITAN TORONTO (1966). Report of family day care of children. Toronto, 58 p.

STEINFELS, M. (1973). Who's minding the children? The history and politics of day care in America. New-York: Simon and Schuster, 281 p.

TEARLES, D. (1972). L'organisation des garderies d'enfants en Suède et des améliorations du système qui sont envisagées. Habitat, 15, no 6, pp. 28-32.

TREMBLAY, N. (1976). Document de travail à l'intention des garderies. Ministère des Affaires sociales, Service de garderie.

UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS (1968). Les enfants québécois. Quebec's Children. Université Sir George Williams, Montréal.

VALOIS-LEVESQUE, R. (1973). L'aide familiale, femme et travailleuse. Prêtres et laïcs, 23, no 1, janvier, pp. 33-36.

VIE MEDICALE DU CANADA FRANCAIS (1974). Nouvelles, 3, no 5, mai, pp. 530-531.

VINET, B. (1978). Les garderies. Point-Virgule, no 2, septembre, octobre, pp. 9-11.

YUDKIN, S. (1968). 0-5 (zero to five): a report on the care of pre-school children. Université de Montréal: Bibliothèque des sciences sociales, 70 p.

Appendice A

Rapport d'échantillonnage et résultats de la cueillette

OMNIBUS - PRINTEMPS 1981

Guy Trudel
Responsable de recherche

Centre de Sondage
Université de Montréal

Le Centre de Sondage de l'Université de Montréal a mis sur pied un service de sondage omnibus universitaire permettant à plusieurs chercheurs d'effectuer simultanément des études d'envergure réduite auprès d'un même échantillon. Le premier des sondages de ce type a été mené au cours de l'automne 1980 et le second au printemps 1981. Dans le cadre de ces projets, le Centre de Sondage a assumé toutes les opérations rattachées à la sélection de l'échantillon, à la confection du questionnaire à partir des questions soumises par les différents clients-chercheurs participants, à la cueillette des données, à la codification et au traitement informatique des données.

1. L'échantillonnage

Le présent sondage visait l'ensemble des individus âgés de 18 ans et plus résidant au Québec. L'interview téléphonique étant la stratégie adoptée pour réaliser la cueillette des données, cette population-cible s'est vue restreinte à l'ensemble de ces individus qui vivaient dans un ménage qui possédait le téléphone[1] et dont le numéro pouvait être composé directement sans passer par l'assistance-annuaire[2].

---

[1] Selon Statistique Canada 1976, 96,7% des Québécois ont le téléphone.

[2] C'est le cas de 1 300 numéros qui sont utilisés par les habitants de huit petites municipalités du Nord-Ouest québécois et d'un certain nombre d'autres du territoire de la Baie James.

La procédure de sélection de l'échantillon s'est faite à l'aide d'une méthode de génération aléatoire de numéros téléphoniques complétée d'un processus de validation de ces numéros[1]. Cette validation a été effectuée en vertu de la possibilité que chacun d'eux avait de correspondre réellement à un numéro résidentiel existant. Cette méthode a été conçue et élaborée au Centre de Sondage et est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet d'atteindre les ménages inscrits ou non dans les bottins téléphoniques[2]. Dans le cas de la présente enquête, 4 677 numéros téléphoniques ont été sélectionnés par cette méthode en appliquant un modèle d'échantillon aléatoire avec une fraction de sondage de 1/685 pour la région montréalaise (bottins 1 à 5) et de 1/761 pour le reste de la province.

Dans le cas des numéros valides, les interviewers devaient tenter d'obtenir une interview. Ainsi, dans un second temps, s'il n'y avait pas d'empêchement majeur à cet égard (refus des ménages, problème de langue, non éligible, etc.), ils devaient établir la

---

[1] Pour plus d'informations, voir de Victor Tremblay, Sur la génération aléatoire des numéros de téléphone, Communication à la rencontre annuelle de l'Association canadienne de recherche appliquée, Congrès des sociétés savantes, 1980.

[2] Le lecteur intéressé à ce phénomène des non-inscrits pourra consulter un texte préparé par Victor Tremblay, La sélection dans les bottins téléphoniques: ampleur et conséquences de la non-inscription, Centre de Sondage, Université de Montréal, janvier 1981. Le présent sondage omnibus printemps 1981 a permis d'estimer que pour le Québec, la proportion des non-inscrits se situait autour de 14,0%.

liste des personnes éligibles au sein du ménage (18 ans et plus) pour sélectionner au hasard, à partir d'une grille de sélection, la personne à interviewer. Ceci fait, le questionnaire était alors administré à la personne choisie dans la mesure où celle-ci ne refusait pas de répondre ou ne présentait pas quelqu'autre problème d'accessibilité (absence, maladie, etc.). Le tableau 1 illustre, pour les numéros de téléphone identifiés précédemment comme valides, les résultats de cette seconde étape.

Tableau 1

Résultats de la cueillette au niveau des numéros de téléphone valides

Résultats	Région de Montréal	Reste de la province	Ensemble de la province
Pas de réponse	125 (8,5)	152 (9,5)	277 (9,1)
Refus du ménage	245 (16,6)	150 (9,4)	395 (12,9)
Refus de la personne sélectionnée	127 (8,6)	93 (5,8)	220 (7,2)
Absence prolongée de la personne sélectionnée	24 (1,6)	19 (1,2)	43 (1,4)
Problème de langue du ménage	8 (0,5)	2 (0,1)	10 (0,3)
Problème de langue de la personne sélectionnée	27 (1,8)	3 (0,2)	30 (1,0)
Maladie de la personne sélectionnée	33 (2,2)	29 (1,8)	62 (2,0)
Non éligible (17 ans et moins)	--	1	1
Questionnaire complétée	886 (60,1)	1 130 (70,8)	2 016 (66,0)
Total	1 475 (100%)	1 597 (100%)	3 054 (100%)

2. Les résultats de la cueillette

La cueillette des données a été effectuée du 14 au 28 avril 1981, à l'aide d'un questionnaire administré en français et en anglais qui avait d'abord été mis à l'épreuve auprès d'un échantillon restreint. Les interviews téléphoniques ont eu une durée moyenne de 12 minutes et chacune d'entre elles a été menée par des interviewers du Centre de Sondage à partir de nos locaux situés à Montréal. Les opérations de cueillette de données ont été produites sous la supervision constante d'une surveillante qui devait coordonner et vérifier le travail des interviewers.

Les résultats obtenus

Dans un premier temps, l'interviewer avait à établir la validité des numéros de téléphone qu'il avait à composer. Ainsi, nous avons obtenu un certain nombre de numéros de téléphone où il n'y avait pas de service, qui étaient en trouble même après avoir été composés à plusieurs reprises, qui étaient non résidentiels (commerces, bureaux, institutions, etc.) ou encore qui étaient des numéros de résidence secondaire. Le tableau 2 représente les rendements obtenus lors de cette première opération.

Si l'on considère les résultats obtenus pour l'ensemble de la province, on constate qu'un certain nombre d'interviews n'ont pu être complétées à cause de "problème de langue", cas où il était impossible de communiquer en français ou en anglais. Des difficultés de ce type se sont manifestées dans une proportion

Tableau 7

Résultats généraux de la cueillette
(Proportion de numéros de téléphone valides)

Résultats	Région de Montréal	Reste de la province	Ensemble de la province
Pas de service	203 (10,8)	926 (33,2)	1 147 (24,5)
Trouble de ligne	1	21 (0,8)	22 (0,5)
Numéro non résidentiel	204 (10,8)	237 (8,5)	441 (9,4)
Résidence secondaire	1	12 (0,4)	13 (0,6)
Numéro valide	1 475 (78,3)	1 597 (57,2)	3 064 (65,3)
Total	1 884 (100%)	2 793 (100%)	4 677 (100%)

globale de 1,3% des numéros de téléphone valides composés. Dans 1,4% et 2,0% des cas respectivement, les interviews ont été compromises parce que les personnes sélectionnées étaient absentes ou malades. Nous n'avons obtenu aucune réponse à 9,1% des numéros retenus. 7,2% des questionnaires n'ont pu être complétés en raison d'un refus de la personne sélectionnée et, enfin, nous avons essuyé un refus du ménage (avant que n'ait pu être déterminée la personne à interviewer) dans 12,9% des cas. Bref, si l'on tient compte de l'ensemble de ces pertes, le taux de réponse que nous avons obtenu pour l'ensemble de la province a été de 66,0%.

On remarquera à la lecture des résultats pris séparément pour la région métropolitaine de Montréal et pour celles du reste de la province que le taux de réponse a été un peu plus élevé pour

ces dernières. Il s'élève dans leur cas à 70,0% alors que pour la région de Montréal, il se chiffre à 60,1%. Bien que le taux de réponse global obtenu puisse être qualifié de satisfaisant, nous émettrons toutefois l'hypothèse que la différence entre ce taux de réponse (66,0%) et celui obtenu lors du sondage omnibus de l'automne 1980 (70,6%) peut être liée, en partie, au fait que le présent sondage a été réalisé dans les jours qui ont suivi l'élection du 13 avril 1981.

3. La pondération

La pondération que nous avons appliquée est très simple. Nous avons fait une sélection de numéros de téléphone de type proportionnel où chaque numéro, ou autrement dit chaque ménage, avait la même chance d'être choisi selon qu'il appartenait à la région montréalaise (la proportion étant alors de 1/685) ou ailleurs en province (1/761). Nous avons donc appliqué un poids de base égal à l'inverse de ces fractions. De plus, lors de la sélection dans un ménage donné de la personne à interviewer, cette dernière pouvait, elle, avoir de plus ou moins grandes chances d'être sélectionnée selon le nombre de personnes éligibles au sein du ménage.

De façon à en tenir compte, nous avons pondéré également chaque répondant de l'enquête en le multipliant par le nombre d'individus éligibles de son ménage. Cette seconde opération a par la suite été corrigée par l'inverse des taux de réponse que

nous avons obtenus d'une part dans la région montréalaise et d'autre part dans le reste de la province, ceux-ci s'étant révélés différents.

Ajoutons, enfin, que pour des raisons purement pratiques, nous avons ramené le nombre de répondants obtenu après pondération au nombre initial de questionnaires complétés, soit 2 016. Cette procédure s'impose lorsqu'on veut faire de l'inférence statistique puisque le niveau de signification de nombreux tests statistiques est fonction de la taille de l'échantillon sélectionné.

Tableau 3

Les facteurs de pondération utilisés

Répondants		Poids		
de la région de Montréal	685 X	n. éligibles dans le ménage	X 1 476/ 886	X .0004773
du reste de la province	761 X	n. éligibles dans le ménage	X 1 597/1 130	

4. Le degré de précision des données

Les pourcentages calculés sur la base de l'ensemble de l'échantillon (2 016 réponses) sont sujets à une erreur d'échantillonnage maximale de 2,4% (au niveau de confiance de 95,0%). Lorsqu'on veut estimer cette marge d'erreur pour des pourcentages calculés sur la base d'un sous-ensemble de l'échantillon, il suffit de connaître le nombre de cas servant de base (i.e. de

dénominateur) au calcul, disons b, et alors l'erreur due à l'échantillonnage est donnée dans ce cas-ci par l'expression $\frac{109}{\sqrt{b}}$.

Il faut cependant noter que lorsque les pourcentages à analyser sont très faibles (disons arbitrairement inférieurs à 15,0%) ou très forts (supérieurs à 85,0%), alors cette méthode simplifiée de calcul surestime la marge d'erreur ainsi calculée par le facteur $2\sqrt{p(1-p)}$ où p est la proportion telle que mesurée par l'échantillon et faisant l'objet d'analyse.

D'autre part, il arrive souvent que l'on veuille comparer des pourcentages pour des segments distincts de la population (v.g. population francophone versus population anglophone); pour s'assurer que les différences sont significatives, il existe une règle simple bien commode: si e_1 est l'erreur d'échantillonnage reliée à une première mesure et si e_2 est l'erreur d'échantillonnage reliée à la seconde mesure, alors on peut affirmer que la différence entre les deux mesures est statistiquement significative si cette différence excède $\sqrt{e_1^2 + e_2^2}$.

5. La validité de l'échantillon

Avant de terminer ce rapport, nous tenons à valider dans la mesure du possible, les données que nous avons recueillies en les comparant à la source la plus récente qui puisse donner une image de la population québécoise: le recensement de 1976.

D'abord, on peut estimer qu'il n'y a guère de différence quant au sexe entre la population du recensement de 1976 et celle représentée par notre échantillon. En effet, selon les données du recensement de 1976, la population des 20 ans et plus est composée à 48,6% d'hommes et à 51,4% de femmes. Notre échantillon pour sa part est composé dans une proportion de 46,2% d'hommes et de 53,8% de femmes. Il y a donc une certaine distorsion en ce qui a trait à cette distribution, cependant les écarts (±2,1%) entre les proportions observées restent situés entre les limites permises par le degré de précision propre à ce sondage.

Si nous examinons la répartition de la population selon la langue maternelle, il y a un certain écart qui se manifeste entre le recensement et notre échantillon. Les anglophones et les allophones sont moins représentés qu'ils ne le devraient et nous obtenons une proportion de francophones légèrement supérieure à celle du recensement (cf. tableau 4). Il y a donc une distorsion de +4,25% à -4,5% en ce qui a trait à cette distribution. Considérant que les données de ce sondage sont précises à plus ou moins 2,4%, nous aurions pu corriger cette distorsion qui est due, en partie, au fait que le taux de réponse des francophones est généralement plus élevé que celui des anglophones et des allophones. Nous ne l'avons pas fait pour diverses raisons, en particulier, parce qu'en corrigeant à ce niveau, nous n'étions pas sûrs des répercussions qu'une telle correction pourrait entraîner au niveau d'autres variables.

Tableau 4

Distribution selon la langue maternelle des 20 ans et plus. Comparaison des données de l'enquête et de celles du recensement de 1976*

Langue maternelle	Recensement 1976 %	Echantillon Sondage Omnibus 1981 %	Ecart
Français	80,6	85,1	+4,5
Anglais	13,35	9,1	-4,25
Autre	6,05	5,8	-0,25

* En excluant les "non-déclarés"

Si, enfin, nous examinons les deux populations par rapport à l'âge, nous pouvons dire qu'au niveau du sondage, nous avons obtenu une sur-représentation du groupe des 25-34 et une sous-représentation du groupe des 65 ans et plus; pour les autres groupes, les quelques variations observées peuvent être attribuables à de simples fluctuations échantillonnales.

Dans l'ensemble, nous pouvons tout de même considérer les résultats de la cueillette comme très valables. Le taux de réponse est satisfaisant et les distorsions, finalement, assez mineures sur l'ensemble.

Comme dans tous les sondages, certains affirmeront que nous aurions pu corriger nos observations en utilisant celles du

Tableau 5

Distribution selon l'âge des individus de 20 ans et plus. Comparaison des données de l'enquête et de celles du recensement de 1976

Ages	Recensement 1976 %	Echantillon Sondage Omnibus 1981 %	Ecart
20-24 ans	14,9	16,2	+1,3
25-34 ans	25,6	27,9	+2,3
35-44 ans	18,2	18,5	+0,3
45-54 ans	16,8	16,8	0,0
55-64 ans	12,5	10,7	-1,8
65 ans et plus	12,0	9,9	-2,1

recensement; d'autres, par contre, se montreront très réticents à apporter de telles corrections, du fait qu'alors, ils n'en contrôleraient pas les effets. En fait, si les distorsions sont mineures, la correction ne modifie pas tellement les résultats d'ensemble. Par contre, quand les biais sont très importants, on peut présumer que la correction impute, à l'ensemble d'un groupe de la population, des caractéristiques spécifiques aux personnes qui ont effectivement répondu. Pour notre part, nous avons choisi de ne pas ajuster les données obtenues.

Appendice B

Analyse de fréquences sur les variables socio-démographiques

Région

Montréal métropolitain	46%
Québec métropolitain	12%
Sud du Québec	16%
Centre du Québec	13%
Ouest et Nord-Ouest du Québec	6%
Gaspésie et Sept-Îles	7%

(N = ? 016)

Sexe

Femmes	54%
Hommes	46%

(N = 2 016)

Langue maternelle

Français	85%
Anglais	9%
Autres	6%

(N = 2 012)

Langue d'usage (plus souvent parlée à la maison)

Français	87%
Anglais	11%
Autres	2%

(N = 2 016)

Age

18-24 ans	20%
25-34 ans	27%
35-44 ans	18%
45-54 ans	16%
55-64 ans	10%
65 ans et plus	9%
(N = 2 011)	

Nombre d'années de scolarité

Moins de huit années	17%
Entre 8 et 11 ans	33%
Entre 12 et 15 ans	38%
16 ans et plus	12%
(N = 2 004)	

Religion actuelle

Catholique	89%
Protestante	5%
Juive	1%
Autre	2%
Aucune	3%
(N = 1 998)	

Pratique religieuse

Hebdomadairement et plus	38%
Mensuellement	11%
Rarement	36%
Jamais	15%

(N = 1 931)

Etat matrimonial

Marié(e)	63%
Séparé(e) ou divorcé(e)	6%
Veuf(ve)	5%
Jamais marié(e) (Célibataire)	26%

(N = 2 009)

Vivez-vous présentement avec un conjoint?

Oui	70%
Non	30%

(N = 1 944)

Nombre d'enfants (moins de 18 ans) habitant de façon permanente au domicile

Aucun	50%
Un enfant	21%
Deux enfants	20%
Trois enfants et plus	9%

(N = 2 016)

Dans quelle catégorie de localité habitez-vous présentement?

Moins de 2 000 habitants	12%
2 000 à 10 000 habitants	21%
10 000 à 25 000 habitants	13%
Plus de 25 000 habitants	54%

(N = 1 952)

Votre ménage est-il propriétaire ou locataire du logement que vous occupez présentement?

Propriétaire	61%
Locataire	39%

(N = 2 006)

Présentement, quelle est votre principale occupation?

En emploi à temps complet	48%
En emploi à temps partiel	10%
En chômage	6%
A la retraite	8%
Aux études à temps complet	6%
Aux soins de la maison	20%
Autre	2%

(N = 2 006)

Occupation professionnelle

Professionnels et administrateurs	7%
Semi-professionnels	11%
Personnel de gérance et de bureau	35%
Ouvriers spécialisés	30%
Ouvriers non-spécialisés	17%

(N = 1 159)

Dans quel genre d'entreprise travaillez-vous?

Entreprise privée	70%
Gouvernementale	21%
Para-gouvernementale	8%
Autre	1%

(N = 1 164)

Etes-vous syndiqué?

Oui	40%
Non	60%

(N = 1 157)

Dans quelle catégorie de revenu brut annuel vous situez-vous (avant déductions)?

Aucun revenu	18%
Moins de 10 000$	35%
Entre 10 000$ et 14 999$	17%
Entre 15 000$ et 19 999$	11%

Entre 20 000$ et 29 999$	13%
Entre 30 000$ et 49 999$	5%
50 000$ et plus	1%
(N = 1 899)	

Dans quelle catégorie de revenu brut familial annuel se situe votre ménage (avant déductions)?

Moins de 10 000$	14%
Entre 10 000$ et 14 999$	14%
Entre 15 000$ et 19 999$	19%
Entre 20 000$ et 29 999$	27%
Entre 30 000$ et 49 999$	19%
50 000$ et plus	7%
(N = 1 668)	

Appendice C

Analyse de fréquence sur la variable dépendante
et analyse par sous-groupes

La question

Version française

Actuellement, les garderies sont partiellement subventionnées par le gouvernement. Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable à ce que le gouvernement finance entièrement un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous?

Tout à fait favorable
Plutôt favorable
Plutôt défavorable
Tout à fait défavorable
Indécis

Version anglaise

At present, day care centers are partially subsidized by the government. Would you be totally in favor, more or less in favor, more or less not in favor or totally not in favor of the government entirely financing a network of free day care centers wich would be open to everyone?

Totally in favor
More or less in favor
More or less not in favor
Totally not in favor

Les résultats

Tout à fait favorable	35,6%	36,4%	Oui (66,6%)
Plutôt favorable	29,6%	30,2%	
Plutôt défavorable	16,4%	16,8%	Non (33,4%)
Tout à fait défavorable	16,2%	16,6%	
Indécis	2,0%		
(N = 2 016)			

Les sous-groupes	Oui %	Non %
REGION		
A - Montréal (N = 916)	68,4	31,6
Québec (N = 235)	65,9	34,1
Sud du Québec (N = 308)	61,9	38,1
Centre du Québec (N = 265)	68,7	31,3
Ouest et N.-O. du Québec (N = 115)	65,6	34,4
Gaspésie et Sept-Iles (N = 133)	63,0	37,0
B - Montréal métropolitain (N = 916)	68,4	31,6
Ailleurs dans la province (N = 1 055)	65,1	34,9
SEXE		
Hommes (N = 914)	64,5	35,5
Femmes (N = 1 057)	68,4	31,6

Les sous-groupes	Oui %	Non %
ETAT MATRIMONIAL		
Marié(e) (N = 1 240)	60,0	40,0
Séparé(e) (N = 54)	65,0	35,0
Divorcé(e) (N = 50)	73,7	26,3
Veuf(ve) (N = 96)	55,8	44,2
Célibataire (N = 524)	83,5	16,5
VIE PRESENTEMENT AVEC UN CONJOINT		
Vie avec conjoint(e) (N = 1 327)	61,1	38,9
Sans conjoint(e) (N = 575)	78,3	21,7
NOMBRE D'ENFANTS		
Aucun (N = 971)	65,0	35,0
1 enfant (N = 412)	68,8	31,2
2 enfants (N = 401)	68,9	31,1
3 enfants et plus (N = 187)	65,4	34,6
AGE		
18-24 ans (N = 397)	87,1	12,9
25-34 ans (N = 533)	75,5	24,5
35-44 ans (N = 351)	62,7	37,3
45-54 ans (N = 314)	49,5	50,5
55-64 ans (N = 196)	53,5	46,5
65 ans et plus (N = 177)	47,6	52,4

Les sous-groupes	Oui %	Non %
SCOLARITE		
0-7 ans (N = 328)	57,4	42,6
8-11 ans (N = 642)	66,8	33,2
12-15 ans (N = 750)	72,2	27,8
16 ans et plus (N = 240)	61,7	38,3
PRATIQUE RELIGIEUSE		
Hebdomadairement et plus (N = 716)	58,2	41,8
Tous les mois (N = 208)	68,7	31,3
Rarement (N = 686)	70,8	29,2
Jamais (N = 276)	75,8	24,2
PRINCIPALE OCCUPATION		
Emploi temps complet (N = 946)	66,6	33,4
Emploi temps partiel (N = 201)	70,0	30,0
En chômage (N = 113)	74,0	26,0
Etudes temps complet (N = 117)	89,6	10,4
Au foyer (N = 381)	63,2	36,8
Retraite (N = 150)	47,8	52,2
Autres (N = 54)	68,1	31,9

Les sous-groupes	Oui %	Non %
NATURE DE L'EMPLOI		
Professionnels-administrateurs (N = 78)	54,4	45,6
Semi-professionnels (N = 122)	61,3	38,7
Cols blancs-gérance (N = 409)	68,0	32,0
Ouvriers spécialisés (N = 347)	68,0	32,0
Ouvriers non-spécialisés (N = 189)	73,1	26,9
GENRE D'ENTREPRISE		
Privée (N = 807)	69,1	30,9
Gouvernementale (N = 243)	67,0	33,0
Para-gouvernementale (N = 90)	53,6	46,4
ETES-VOUS SYNDIQUE(E)		
Oui (N = 462)	65,4	34,6
Non (N = 681)	68,4	31,6
PRINCIPALE OCCUPATION DU CONJOINT(E)		
Emploi temps complet (N = 730)	64,0	36,0
Emploi temps partiel (N = 79)	73,0	27,0
En chômage (N = 37)	72,0	28,0
Retraite (N = 102)	50,2	49,8
Etudes temps complet (N = 17)	74,7	25,3
Au foyer (N = 320)	53,9	46,1
Malade, accident (N = 24)	42,3	57,7

Les sous-groupes	Oui %	Non %
NATURE DE L'EMPLOI DU CONJOINT(E)		
Professionnels-administrateurs (N = 76)	48,5	51,5
Semi-professionnels (N = 71)	59,8	40,2
Cols blancs-gérance (N = 254)	63,2	36,8
Ouvriers spécialisés (N = 290)	71,2	28,8
Ouvriers non-spécialisés (N = 115)	66,3	33,7
VOTRE CONJOINT(E) EST-IL(ELLE) SYNDIQUE(E)		
Oui (N = 380)	68,7	31,3
Non (N = 423)	61,4	38,6
REVENU BRUT ANNUEL		
Aucun revenu (N = 334)	66,9	33,1
Moins de 10 000$ (N = 645)	68,6	31,4
Entre 10 000$ et 14 999$ (N = 315)	77,2	22,8
Entre 15 000$ et 19 999$ (N = 218)	74,3	25,7
Entre 20 000$ et 29 999$ (N = 240)	55,0	45,0
Entre 30 000$ et 49 999$ (N = 89)	42,7	57,3
50 000$ et plus (N = 20)	42,7	57,3

Les sous-groupes	Oui %	Non %
REVENU DU MENAGE		
Moins de 10 000$ (N = 225)	63,3	36,7
Entre 10 000$ et 14 999$ (N = 230)	68,8	31,2
Entre 15 000$ et 19 999$ (N = 308)	68,7	31,3
Entre 20 000$ et 29 999$ (N = 443)	65,6	34,4
Entre 30 000$ et 49 999$ (N = 318)	65,4	34,6
50 000$ et plus (N = 114)	63,3	36,7

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

nception graphique: P. Zwolinski, Direction des communications